



## Transformer en cosmétiques les produits fermiers 1, 2 et 3 mars 2023 – Digne-les-Bains (04)

### Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Expérimenter la saponification
- Expérimenter d'autres types d'extraction
- Appréhender les facteurs à prendre en compte pour dimensionner son laboratoire et maîtriser les BPF

### Contenu

#### 2 options au choix :

- Faire les 3 jours de formation
- Ne faire que les jours 1 et 2 OU le jour 3

#### Jour 1 : la saponification

##### Matin :

- Tour de table avec présentation de chacun, des objectifs de la formation et du déroulé
- Les différents types de savons
- Le principe de la saponification à froid
- Calculer une formule de savon
- Mode opératoire et précautions d'usage

##### Après-midi :

Mise en pratique : fabrication de savon solide, de shampoing solide et de savon liquide par la méthode de saponification à froid (fonction des produits apportés par les stagiaires)

#### Jour 2 : les techniques d'extraction et les ingrédients des produits cosmétiques

##### Matin :

- Les pratiques d'extraction en fonction des plantes et de l'actif recherché
- Les ingrédients des produits cosmétiques naturels et leurs propriétés
- Les différents types de mélanges ou les bases de la galénique cosmétique

##### Après-midi :

Mise en pratique : contrôle du savon (fait la veille) + fabrication d'autres produits cosmétiques (baume, crème, déodorant, dentifrice...)

#### Jour 3 : produire à la ferme et aménager un labo, se mettre en conformité avec les BPF

- La réglementation en vigueur : les Bonnes Pratiques de Fabrication
- Le norme ISO 29621 : produits cosmétiques
- Quel labo pour quel type de production ? Quel matériel ?
- Le choix des fournisseurs
- Stockage des matières premières et des produits finis
- Fiche de fabrication et traçabilité

### Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale de l'intervenant à l'aide d'un diaporama, échanges entre les stagiaires et l'intervenant, mise en pratique sous forme d'ateliers.

Action réalisée avec le soutien financier de :



### MODALITES D'ACCES

**Date :** 1, 2 et 3 mars 2023

**Durée :** 2 ou 3 jours (14 ou 21 heures)

**Horaires :** 9h00-17h00

**Lieu :** IUT de Digne-les-Bains ; la localisation de la salle sera indiquée par mail avant le début de la formation

**Date limite d'inscription :** 15 fév. 2023

**Nombre de stagiaires :** min. 12 et max. 18

**Public ciblé :** producteurs PPAM de PACA.

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Repas :** tiré du sac

**Intervenante :** Nathalie FERRER, formatrice spécialisée en cosmétiques au CFPPA de Saint-Flour (Cantal)

**Responsable de formation :** Mégane VECHAMBRE, conseillère en PPAM bio pour Agribio04 et Bio de PACA.  
*Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.*

**Prérequis :** Aucun.

**Tarif :** 30 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

**Besoin de vous faire remplacer ?**  
Contactez votre service de remplacement.

**Inscription :** formulaire d'inscription en ligne [en cliquant ici](#) et conditions générales de formation [en cliquant ici](#)

## Modalités d'évaluation

*En début* : analyse des besoins par un tour de table. *En cours* : évaluation des acquis (mise en pratique en salle). *En fin* : évaluation de la satisfaction (questionnaire).

## Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, [conseillerppam@bio-provence.com](mailto:conseillerppam@bio-provence.com)

Mise à jour le 10/01/2022.

Action réalisée avec le soutien financier de :

